

Rapport

DÉVELOPPEMENT

DURABLE

du Pays de Grasse



◇◇◇ INTRODUCTION ◇◇◇

Cadre réglementaire :

Le décret n°2011-687 du 17 juin 2011 en application de la Loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dite Grenelle II, impose aux collectivités territoriales et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale de plus de 50 000 habitants, à présenter, préalablement au débat sur le projet de budget, un rapport annuel sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable.

Le cadre réglementaire précise que le rapport doit comporter, au regard des cinq finalités du développement durable :

- le bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur son territoire.
- le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité.

Le décret d'application prévoit que ce bilan comporte en outre une analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des actions, politiques publiques et programmes, qui peut être élaborée à partir du cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable.

Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG) :

La CAPG, créée au 1^{er} janvier 2014, est issue de la fusion de la Communauté de Communes des Monts d'Azur (12 communes), de la Communauté de Communes des Terres de Siagne (6 communes) et de la Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence (5 communes). Elle a également repris une partie des activités des syndicats SILLAGES (transports) et SIVADES (déchets). Elle regroupe 23 communes et 103 591 habitants (INSEE 2020) sur un territoire de 489,86 km².

La Communauté d'agglomération exerce de plein droit à la place des communes 3 types de compétences : obligatoires, optionnelles et supplémentaires conformément à la loi et ses statuts.

> OBLIGATOIRES

Le développement économique,
L'aménagement de l'espace communautaire,
L'équilibre social de l'habitat,
La politique de la ville,
L'accueil des gens du voyage,
La collecte et traitement des

déchets et déchets assimilés,
La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations,
Eau,
Assainissement des eaux usées,
Gestion des eaux pluviales urbaines.

> OPTIONNELLES

Protection et mise en valeur de l'environnement : pollution de l'air, nuisances sonores, maîtrise de l'énergie,
Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,

Action sociale d'intérêt communautaire,
Création et gestion de maisons de services au public.

> FACULTATIVES

Actions en faveur de l'environnement,
Action de prévention des Risques,
Action en faveur du numérique,
Politique Culturelle,
Développement de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Soutien station de ski Audibergue,
Financement SDIS communes (ex CCMA),
Gestion de l'eau hors compétence GEMAPI.

La CAPG et le Développement Durable :

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse a choisi de s'impliquer à l'échelle de son territoire, dans les défis mondiaux et de s'inscrire dans les stratégies européennes et nationales qui visent à réaliser un nouveau projet de société.

C'est pourquoi, elle s'est lancée dès 2006 (alors à l'époque Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence) dans la mise en œuvre d'une Charte pour l'Environnement comportant 79 actions, puis en 2007 dans un Plan Local d'Environnement, afin de définir un cadre stratégique et de mettre en mouvement l'ensemble des services, les partenaires et les citoyens autour des objectifs du développement durable.

En parallèle et dans la poursuite de ce qui était engagé, de nombreuses initiatives ont été prises pour répondre aux enjeux du développement durable. Le présent document s'articule autour des 17 Objectifs de Développement Durable et met l'accent sur les actions mises en œuvre sur l'année 2021.



RAPPEL:

le développement durable

Le principe de développement durable :

L'appréhension du concept de développement durable s'est historiquement faite en France autour de l'interaction de trois dimensions : la préservation de l'environnement (ressources naturelles, climat, biodiversité, risques naturels...), la cohésion et l'équité sociale (épanouissement de tous, accès à l'emploi, lutte contre la pauvreté, solidarités territoriales...) et le développement économique (activités humaines, libre circulation des personnes ou marchandises, répartition des richesses, responsabilité des organisations, économie verte...). Ces trois dimensions représentées de manière abstraite et statique ne proposent pas de réponse à des questions transversales. Ainsi, un cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux a été rédigé par le gouvernement.

Les 17 objectifs de Développement Durable :

En septembre 2015, les 193 Etats membres de l'ONU, dont la France, ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030. C'est un agenda pour la population, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et les partenaires. Il porte une vision de transformation de notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable. C'est ainsi un nouveau référentiel de mise en œuvre du développement durable au niveau international, national et local. Il se décline en 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), eux-mêmes détaillés en 169 sous-objectifs, définissant ainsi de manière plus précise les cinq finalités du développement durable. Le présent rapport illustrera donc, en faisant référence aux 17 ODD via leurs logos, la contribution de la CAPG aux défis nationaux et internationaux auxquels nous sommes confrontés puisque ces thématiques des ODD trouvent un écho dans les actions des collectivités locales françaises :



CONTENU

du rapport

Ce document a été rédigé en interne avec la collaboration des chefs de service et chargés de missions concernés, le développement durable étant largement transversal dans toutes les compétences exercées par la Communauté d'Agglomération. Pour chacun des 17 Objectifs de Développement Durable qui sont par ailleurs explicités, les actions phares ou nouvelles de l'année 2021 sont détaillées, illustrées et chiffrées lorsque cela est possible. Les actions récurrentes sont quant à elles, plus synthétiquement évoquées. Une action peut contribuer à plusieurs ODD et ils existent de nombreuses interactions entre elles, cependant nous avons pris le parti de ne retenir que l'ODD prédominant pour chaque action.

SOMMAIRE

p 06		p 36				p 44
p 08		p 34		p 40		p 48
p 10		p 30				p 50
p 14		p 26				p 54
p 18		p 22		p 24		p 56

OBJECTIF

Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.



1 PAS DE PAUVRETÉ



La pauvreté est le premier obstacle au développement et à une qualité de vie décente. C'est plus qu'un manque de revenus et de ressources. Ses manifestations se traduisent par plusieurs privatisations : accès limité aux soins de santé, à l'éducation, à l'eau et au logement, mais aussi les phénomènes de discrimination et d'exclusion sociale, ainsi que l'exclusion du processus de décision. Cet Objectif est directement lié à l'ODD 10, dont le but est de réduire les inégalités.

ZOOM SUR

1/ Le développement social des territoires et la prévention :

Dans le cadre du Contrat de Ville, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse accompagne les associations de quartier dans leurs actions de maintien du lien social et d'accompagnement des publics vulnérables pendant la période de confinement puis post confinement sur les quartiers prioritaires. Par ailleurs, les actions menées sur les quartiers « Politique de la Ville » ciblent les personnes isolées et fragiles de tout âge et de tout sexe et aidant nos aînés, les personnes en situation de handicap, ou vulnérables. Ainsi, pour éviter l'isolement, un poste d'agent de convivialité a été créé en septembre 2021 intervenant sur les 14 communes du Haut-Pays (Saint-Vallier-de-Thieu, Saint-Auban, Andon, Thorenc, Le Mas, Les Mujouls, Gars, Collongues, Briançonnet, Séranon, Escragrolles, Amirat, Caille et Valderoure).



2/ Le logement : développement d'un parcours résidentiel adapté :

L'objectif est de permettre aux publics les plus fragilisés, un accompagnement jusqu'à l'obtention d'un logement autonome via la **Plateforme Logement et le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO)** par la centralisation des places d'hébergement d'urgence sur le bassin grassois. Par ailleurs, la dématérialisation de demande de logement a été mise en place avec un numéro d'enregistrement départemental qui permet de diminuer les déplacements des demandeurs et la mise en place d'un site de demande de logement en ligne.

» En bref «

- **Animation de l'arbre à rêves**, initiative où un groupe de femmes du centre historique se lance dans la petite restauration végétarienne du monde, et tenue d'une boutique solidaire de vêtements à bas prix dans le centre historique.
- **Pourvoir aux besoins** en nourriture, vêtements et mobiliers en lien avec les CCAS et les associations.
- **L'Espace de Vie Sociale Itinérant (EVSI)** intervient sur les 14 communes du Haut-Pays pour offrir un lieu itinérant dédié à l'accueil, l'écoute, l'orientation et au soutien pour tous.

LES chiffres


+ de 1 000 personnes ont bénéficié de l'épicerie sociale.


500 personnes ont participé à des actions de vivre ensemble, maintien du lien social.


2 000 personnes ont été accompagnées socialement.


84 personnes ont adhéré à l'EVSI.

◇◇◇◇ OBJECTIF ◇◇◇◇

Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable



2 FAIM «ZÉRO»



L'objectif est d'éliminer la faim, d'assurer la sécurité alimentaire, d'améliorer la nutrition et de promouvoir l'agriculture durable. Cet objectif tend à repenser la manière dont nous cultivons, partageons et consommons les aliments, afin de soutenir un développement centré sur les régions rurales et la protection de l'environnement.



🔍 ZOOM SUR

1/ *Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Pays de Grasse :*

En mars 2021, la CAPG a été labellisée « Projet Alimentaire Territorial » et dotée d'une subvention de l'Etat pour le recrutement, sur deux ans, d'un chargé de mission dédié qui sera en charge de la mise en œuvre de la gouvernance et du plan d'action.

Le PAT de la CAPG c'est :

- Une trentaine de partenaires,
- 8 actions et 20 sous actions déjà identifiées,
- Un groupe de travail PAT « Cap Azur »,
- Un groupe de travail PAT du 06,
- Membre du réseau régional des Projet Alimentaires Territoriaux (Cralim).

2/ *Jardins partagés :*

Un jardin partagé est conçu, construit et cultivé collectivement par les habitants d'un quartier, d'un village ou d'une communauté.

Il promeut une gestion écologique, participe au maintien de la biodiversité en milieu urbain et permet aux familles de s'autoalimenter tout au long de l'année avec des produits de saison, locaux et de qualité à moindre coût. La CAPG apporte son soutien méthodologique aux porteurs de projets et propose **une aide financière au démarrage.** Une charte « Jardinons ensemble » est également signée entre les 2 parties, mettant en avant une pratique raisonnée et écoresponsable du jardinage et permettant la mise à disposition des jardins dans le cadre de l'organisation d'animations ou de formations.

2 nouveaux jardins collectifs ont été financés en 2021 à hauteur de 2000€ chacun :

- « Le Petit Lopin » sur Peymeinade,
- Un jardin porté par le CCAS de Saint-Vallier-de-Thiery.



» En bref «

- Repas et goûters frais et de saison dans les crèches, centres de loisirs et cantines : **la qualité gustative** d'origine des aliments est ainsi privilégiée en limitant fortement les fritures, les sauces grasses salées et les préparations industrielles.

LES chiffres


14 formations au jardinage écologique dispensées sur nos jardins collectifs, pour un total de 114 personnes sensibilisées.


18 200 repas portés à domicile, 70 bénéficiaires / mois.


1,7 M de repas servis / an (restauration collective publique).
550 ha utiles pour satisfaire le besoin de la restauration collective.
La CAPG compte 4 700 ha de zone agricole.
35% de nos maraichers labellisés BIO.

OBJECTIF

*Permettre à tous de vivre en bonne santé
et promouvoir le bien-être de tous à tout âge*



3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



L'objectif de développement durable n°3 vise à donner les moyens de mener une vie saine et promeut le bien-être de tous à tous les âges. L'Organisation mondiale de la santé définit la santé comme « un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».



ZOOM SUR

1/ Atelier Santé Ville (ASV) :

Le dispositif ASV est un dispositif du Contrat de Ville, il constitue une dynamique de développement territorial en matière de santé, centrée sur les quartiers « Politique de la Ville » et visant à contribuer à la lutte contre les inégalités de santé. **L'animation du dispositif s'est poursuivie durant l'année 2021 autour de 3 axes principaux :**

- Renforcement de la connaissance des besoins du territoire et des habitants : présentation de l'Analyse des Besoins Sociaux de Grasse.
- Coordination du Conseil Local de Santé Mentale nouvellement créé.
- Poursuite de l'animation du réseau d'acteurs locaux et de l'accompagnement d'actions ou dispositifs en matière de santé et de prévention.

2/ Les nuisances sonores dans les structures d'accueil de la petite enfance :

Dans le cadre d'un plan de rénovation et modernisation de nos structures « Petite Enfance », le Pays de Grasse s'est engagé à lutter contre les nuisances sonores. Nous avons **équipé deux structures de pièges à son, Lou Galoupin située à Séranon et La Voie Lactée située au Tignet.** Le but de ces traitements est d'apporter une correction acoustique afin de limiter l'amplification des niveaux sonores lors de la présence de beaucoup d'enfants, 20 à 30 lors des activités de la Voie Lactée et 10 à 15 pour la structure de Lou Galoupin. Un diagnostic a été réalisé, permettant la mise en place d'éléments acoustiques types éléments suspendus et éléments muraux. **Ces installations représentent un coût total de 22 140€ TTC.**



3/ L'air intérieur dans les structures d'accueil de la petite enfance :

Afin d'améliorer le bien-être des enfants dans ses structures de la Petite Enfance, **le Pays de Grasse assure la surveillance de la qualité de l'air intérieur par l'équipement de ses crèches en capteurs CO₂.** En disposant ainsi d'une vue d'ensemble sur la qualité de l'air intérieur, le Pays de Grasse garantit la ventilation régulière des locaux et limite aussi la propagation du virus du COVID-19. L'utilisation de **produits moins toxiques pour les ateliers et le ménage** est aussi privilégiée grâce à l'utilisation d'un appareil à vapeur type SANIVAP. Enfin, les VMC sont régulièrement entretenues.



4/ Favoriser le maintien à domicile des seniors :



La CAPG assure sur la partie ouest de son territoire l'aide à domicile et l'organisation du portage de repas à domicile confiée à un prestataire. Cette action apporte **une aide concrète et humaine aux personnes leur permettant de rester plus longtemps chez elles et de retarder ainsi leur entrée en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.**

De plus, le marché passé avec le prestataire pour le portage de repas à domicile prévoit l'utilisation de barquettes recyclables.

Les aides à domicile sont sensibilisées à l'entretien écoresponsable des logements. Elles sensibilisent à leur tour les bénéficiaires à des pratiques plus respectueuses de l'environnement : choix des produits, tri sélectif... Par ailleurs, dans le cadre de l'OPAH, le maintien à domicile des seniors est favorisé, via l'accompagnement et le financement des projets d'adaptation des logements.

LES chiffres



Ateliers santé ville :
plus de 200 jeunes
et 350 personnes
sensibilisées en majorité
dans les quartiers
politiques de la ville.



Festisol 2021 :
600 personnes
accueillies sur les
deux journées
d'animations.



Aide à domicile
(aide directe aux personnes,
entretien logement, courses,
préparation de repas) :
7 200 heures réalisées,
50 bénéficiaires.

→ En bref



○ **Construction de l'Espace Culturel et Sportif du Haut-Pays :** afin de renforcer la dynamique associative culturelle et sportive du haut Pays, le Pays de Grasse a réalisé une salle polyvalente sur la commune de Valderoure. Parfaitement intégré au hameau de la Ferrière et **conçu dans le respect de l'environnement** (utilisation de la ressource en bois, luminosité naturelle, exploitation de l'énergie naturelle du sol pour le chauffage), ce complexe reconnu d'intérêt communautaire est doté d'une salle polyvalente, d'une salle de gymnastique, de bureaux et de vestiaires.



○ **5^{ème} édition du FestiSol Pays de Grasse sur le thème « Ensemble... » :** pour la **promotion des initiatives solidaires sur le Pays de Grasse.** 600 personnes accueillies sur deux journées pour partager des temps de réflexion, des animations et des rencontres avec les acteurs locaux de la solidarité. Cette année, grâce à la participation du collectif « Semaine d'Information sur la Santé Mentale », les visiteurs ont pu découvrir l'exposition « Ensemble contre les discriminations », et participer à la création d'une œuvre collective contre les discriminations.

- + **Participation à des actions nationales :** M'T'Dent, Mois sans tabac, Prévention des cancers... avec les partenaires G-Addictions, CODES, ARS, CMP, Hôpital de Grasse, Maisons de santé.
- + **Prévention des nuisances sonores :** un sonomètre est mis à disposition des communes pour toute mesure de bruit routier, industriel, aérien ou ferroviaire.
- + **Qualité de l'air extérieur :** la CAPG prévient 116 établissements sensibles du territoire en cas de pics de pollution à l'ozone et aux particules fines. La CAPG informe également les administrés des alternatives au brulage des déchets de jardin via un dépliant distribué dans les mairies.
- + **Missions de prévention des risques professionnels, la sécurité et la protection de la santé des agents :** agents de prévention, médecine professionnelle, document unique en cours de remise à jour avec l'intégration des nouveaux services, démarche de prévention des Risques Psycho Sociaux.
- + **Télétravail :** achat de matériel informatique adapté et formation des managers au télétravail effectués en 2021.

OBJECTIF

Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, dans des conditions d'équité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie



Cet objectif vise à assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et à promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. L'éducation est présentée par l'ONU comme la clé de voûte de la réalisation des autres objectifs de développement durable : elle permet de sortir de la pauvreté, de réduire les inégalités et d'instaurer un climat de paix et de tolérance dans chaque société.

ZOOM SUR

1/ L'éducation artistique et culturelle en dépit du contexte sanitaire :



L'«Objectif 100% EAC » correspond à une volonté inscrite depuis de nombreuses années en Pays de Grasse. Ainsi, la CAPG a l'ambition de **généraliser l'éducation artistique et culturelle (EAC) et de l'ouvrir au plus grand nombre** en partenariat avec les communes, les acteurs de la culture et de l'éducation du territoire. L'analyse 2020-2021 a permis de **recenser 900 actions EAC et montré que 23 589 personnes ont potentiellement bénéficié d'une action dont 9 852 jeunes scolarisés**. Plusieurs dispositifs ont pu néanmoins être poursuivis malgré les difficultés liées au contexte covid : la continuité des résidences « artistes en territoire », l'organisation du 5^{ème} Concours « Thorenc d'Art - Villa Arson, le développement des actions de lecture publique sur le Haut-Pays avec le projet Biblihautpays, la première tournée de la Micro-Folie mobile Pays de Grasse (musée numérique).

Le Musée International de la Parfumerie (MIP) et ses Jardins ont su s'adapter aux périodes de confinement en restant accessibles : quizz autour des collections, ateliers des vacances scolaires déclinés sous forme de « tutos », ateliers de création, cuisine jardinage ou défi, et même une visite privée en vidéo de l'exposition de Leonetto Cappiello « L'affiche et la Parfumerie ». **Plusieurs expositions ont également été proposées :**

- « Nos magnifiques voisins » de Pierre Escoubas aux Jardins du Musée International de la Parfumerie, qui mettait à l'honneur toute la diversité et la beauté de la faune et de la flore de la Côte d'Azur,
- « Le siècle des poudriers (1880-1980) ».

Enfin, **la 3^{ème} tournée du Science Tour Parfum**, qui tel un laboratoire mobile, a proposé au grand public, aux familles, aux scolaires et aux extra-scolaires des ateliers et des animations du MIP autour du parfum sur 5 communes du territoire de la CAPG.



2/ Lutte contre l'échec scolaire :

Afin de lutter contre le décrochage scolaire, des Contrats Locaux à l'Apprentissage Scolaire (CLAS) permettent l'appui et les ressources nécessaires pour la réussite scolaire. Ces actions sont centrées sur **l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire**. Ces deux champs d'intervention ont contribué à **l'épanouissement personnel de 150 jeunes** pour optimiser leur chance de réussite à l'École. Des lectures partagées d'albums de littérature jeunesse se déroulent aussi dans ce sens dans les quartiers prioritaires de la Ville de Grasse. **Près de 185 personnes ont ainsi bénéficié de ces dispositifs de lutte contre l'illettrisme et l'échec scolaire**. Des ateliers scientifiques sont enfin organisés dans le centre-ville de Grasse ainsi que dans le quartier prioritaire des Fleurs de Grasse : **4 semaines d'animation scientifique de rue pendant les vacances d'été** afin de fédérer les jeunes des quartiers prioritaires de Grasse autour d'activités scientifiques et techniques.

3/ Un nouveau parcours pédagogique sur la qualité de l'air :

Pour la première fois en France, l'association partenaire **Atmosud a expérimenté sur le territoire pilote du Pays de Grasse son nouveau dispositif éducatif des « Sentinelles de l'air »**, axé sur l'impact de la pollution et sur les enjeux de la qualité de l'air. Après cet essai concluant, le dispositif a été intégré au programme annuel d'EDD du Pays de Grasse, et il est animé par 2 agents du Service Développement Durable et Cadre de vie qui proposent aux écoles 2 séances d'intervention en classe comprenant la prise de mesure de l'air à l'aide de capteurs, des expériences scientifiques, les formes de l'air dans notre quotidien. 5 classes ont été sensibilisées en 2020-2021.



4/ Grasse Campus :

Grasse Campus est un campus territorial multisite qui accueille les étudiants du supérieur, les enseignants et les chercheurs et qui facilite les échanges entre les acteurs économiques et industriels et le monde académique. **Les formations postbac proposées sont nombreuses**: parfum, arômes, management, ingénierie, affaires et sciences. Grasse Campus a **accueilli 3 nouveaux établissements** à la rentrée, étoffant ainsi l'offre de formations du supérieur en Pays de Grasse. Le livret « Étudier en Pays de Grasse » diffusé par Grasse Campus dans les lycées du territoire assure la promotion des formations accessibles. Grasse Campus participe également aux salons L'Étudiant et Studyrama de Nice et promeut les formations post-bacs du territoire à l'occasion de conférences lors de manifestations comme Ensemble, Bougeons l'emploi.



→ En bref

- + **Lutte contre le décrochage scolaire** via la plateforme de suivi et d'appui (PSAD) menée par la Mission Locale et via les dispositifs de continuité éducative (Plan de Relance - Etat)
- + **Ateliers découverte poterie, théâtre, cuisine** auprès des enfants des quartiers prioritaires, poursuite des actions de découverte des arts urbains avec le Théâtre de Grasse.
- + **Animations scolaires sur les gestes éco-citoyens** dans les écoles primaires, collèges et lycées du territoire : ateliers pédagogiques, mallettes sur la gestion de l'eau et les déchets électriques, ateliers « papier recyclé ». 535 élèves sensibilisés en 2020-2021.
- + **Parcours « risques majeurs inondation »**, 15 classes de CM1/CM2 (soit 371 élèves sensibilisés) pour cette année scolaire avec le SMIAGE et l'association Méditerranée 2000.
- + **Parcours sur les économies d'énergie « Watty à l'école »** avec la collaboration d'ECO CO2 : 30 classes de CM1/CM2 sélectionnées soit 805 élèves sensibilisés pour cette année scolaire.
- + **Parcours « l'école de l'eau et de la biodiversité »** animé par Méditerranée 2000. 6 classes sensibilisées (soit 155 élèves) pour cette année scolaire. 5 sorties natures sur les sites naturels animées par la LPO à la découverte de la biodiversité : 74 personnes sensibilisées.
- + **Sensibilisation à l'économie d'énergie auprès des personnels des crèches**: climatisation l'été, extinction des lumières des pièces vides, veille des appareils électriques...
- + **Réhabilitation de l'ancienne bibliothèque municipale de Spéracèdes** pour en faire un Relai Petite Enfance (RPE - anciennement relai des assistantes maternelles).
- + **Résidences artistiques en prison** (quartier mineurs) avec la Bibliothèque de Grasse, en crèche et en gériatrie dans le cadre du dispositif « Rouvrir le monde », et programmation de spectacles familiaux au MAHP et aux JMIP dans le cadre de « Relançons l'été » durant l'été.
- + **Organisation d'ateliers de sensibilisation à l'environnement** au sein de l'espace numérique citoyens des Monts d'Azur : les espèces protégées, la musique des plantes, les dangers du frelon asiatique et des animations de géocaching régulièrement organisées.
- + **Sécurisation des crèches** : clôtures, intégration d'occultations, grillages périphériques des sites. En lien avec le plan VIGIPIRATE et les préconisations des gendarmeries.

LES chiffres



49 compagnies du spectacle vivant accueillies en résidence, par le Théâtre de Grasse, Piste d'Azur, l'ECSVS et ECSHP.



15 étudiants en formation professionnelle des Arts du cirque.



42 spectacles diffusés par le Théâtre de Grasse et au sein de l'ECSVS.



36 écoles 100% EAC sur 53 écoles du 1^{er} degré.



11 projets d'éducation artistique et culturelle déployés sur 18 communes du Pays de Grasse dont...



...1 491 jeunes (scolaires, extrascolaires, petite enfance) et **846 adultes** en ont bénéficié.



900 personnes formées à l'apprentissage de la langue Française.



75 912 visiteurs accueillis dans les musées et + de **5 000 élèves** de la maternelle à la terminale.

◇◇◇◇ OBJECTIF ◇◇◇◇

Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



Cet objectif vise à atteindre l'égalité des sexes et à autonomiser les femmes. Bien que les inégalités entre les sexes se soient réduites ces dernières années en France, les femmes continuent de subir des discriminations et des violences. Les grandes lignes suivies par cet objectif sont celles de la garantie d'accès des femmes à l'éducation, aux soins de santé, à un travail de qualité et à une représentation politique.



🔍 ZOOM SUR

1/ Plan départemental « Objectif zéro sexisme » :

La CAPG soutient depuis 2017 le Plan départemental Zéro sexisme. Les actions s'inscrivent dans le cadre du 5^{ème} plan de lutte contre toutes les violences faites aux femmes qui fait du sexisme le terreau de fertilisation des violences.

3 axes ont été fléchés :

- Lutter contre le sexisme à tous les niveaux de la société (à l'école, au travail, dans les transports, sur l'espace public et dans le sport).
- Créer une mobilisation citoyenne autour du sexisme.
- Ancrer le premier plan départemental de lutte contre le sexisme et faire émerger des relais.

Plusieurs actions concrètes ont donc été mises en place :

- Prévenir et lutter contre les violences au sein du couple : stages de responsabilisation en lien avec le tribunal judiciaire et permettre la prise de conscience des comportements de violence.
- Lutter contre le harcèlement scolaire et les violences : « Touche pas à ma pote » permet l'organisation de journées éducatives avec du théâtre forum et des courts-métrages/débats pour sensibiliser les jeunes aux violences sexistes/harcèlement/violences.
- Action « On bouge » afin d'aider au déménagement des femmes victimes de violence conjugale, accompagnée de leurs enfants.



2/ Agir contre le sexisme au travail :

Cette démarche réglementaire lancée en 2018, a été poursuivie en 2021 avec l'adoption du **rapport social de situation comparée relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes**, en conseil communautaire du 11 février 2021.

Un espace Intranet qui relate les éléments relatifs à la lutte contre le sexisme a été mis en place. Cet outil propose plusieurs rubriques alternant points juridiques, obligations, contacts utiles et actions mises en œuvre par la collectivité. Une rubrique est exclusivement dédiée à « Agir contre le sexisme » et permet de communiquer les informations utiles aux agent.es.

Les actions phares du plan actions Egalité femmes - hommes :



Appel à projet
« 100 % mixité dans
les centres de loisirs du
département 06 »

La campagne de communication pour lutter contre le sexisme dans les transports sur l'ensemble de son réseau, en partenariat avec la Gendarmerie, la Police Nationale, Alter Egaux, l'Education Nationale,



La 1^{ère} rencontre territoriale des élu.es au sport pour s'interroger sur l'« Accessibilité des filles et des garçons aux pratiques et équipements sportifs du territoire »,

La sensibilisation des collégien.nes à la prévention du sexisme conduite au sein des établissements du Pays de Grasse.



L'audit et le repérage des bonnes pratiques des personnels des crèches du Pays de Grasse.

Le nouveau livret d'accueil CAPG présentent dorénavant la démarche Egalité professionnelle femmes - hommes et son cadre de référence,



→ En bref



Poursuite des actions de théâtre-débat avec une compagnie qui intervient chaque année dans tous les collèges de la CAPG « **Sois Fort-e** ».



Formation interactive « Egalité et Culture au Musée International de la Parfumerie » en présence d'une universitaire doctorante avec les partenaires du Théâtre de Grasse et de Piste d'Azur.



Composition de la CAPG (2/3 de femmes et 1/3 d'hommes) **conforme à la moyenne nationale** relative à répartition des sexes au sein de la fonction publique territoriale.

LES chiffres



Prévenir et lutter contre les violences au sein du couple :
50 adultes sensibilisés sur le territoire du Pays de Grasse.



Lutter contre le harcèlement scolaire et les violences :
« **Touche pas à ma pote** » :
Plus de 150 jeunes.



Favoriser les associations d'aide aux victimes :
2 000 personnes accompagnées.

OBJECTIF

Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau



6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



Pouvoir accéder à l'eau, aux services d'assainissement et d'hygiène est un droit humain. Malgré cela, les chiffres de l'ONU montrent que 2,4 milliards de personnes sont privées des services de base comme les latrines et que 1,8 milliard consomment de l'eau contaminée. Un problème auquel il faut ajouter le manque d'eau qui touche 40 % de la population et qui risque de s'accroître, ainsi que la pollution des cours d'eaux par les activités humaines. Qualité et viabilité de l'accès à l'eau d'un côté, accessibilité à des sanitaires de l'autre sont ainsi les deux grands enjeux de cet ODD.

ZOOM SUR

1/ Le service eau et assainissement :

Depuis 2020, la CAPG assure ces nouvelles compétences en lieu et place des communes. Ainsi, **les habitants de la CAPG ont un accès à l'eau potable** grâce aux réseaux déployés sur son territoire. La CAPG ne gère directement que le service d'eau potable délégué de la commune de Grasse, les autres communes étant adhérentes de différents syndicats de distribution.

La CAPG gère directement le service d'assainissement des communes d'Auribeau-sur-Siagne, Grasse, La Roquette-sur-Siagne et Pégomas. Ces communes ont délégué l'exploitation du service au concessionnaire SUEZ, l'investissement étant réalisé par la CAPG, sur son budget propre, qui est un budget annexe.

Par ailleurs, la CAPG assure la collecte et le transport sur les 4 communes, mais le traitement sur Grasse seulement.



» En bref «

- **Le Schéma d'Aménagement et de Gestion de la Siagne** : la phase stratégie est en cours de finalisation et la seconde étude toujours en cours, s'attache à la gestion de la ressource en eau du bassin versant de la Siagne (PGRE).
- Campagne annuelle de **vérification d'absence de légionelle** sur l'ensemble des bâtiments communautaires gérés par la CAPG et équipés de douches.
- Campagne annuelle de **vérification de potabilité** sur les crèches et le centre de loisir de Cabris.

LES chiffres



Les réseaux de transport mesurent **132 km à Grasse, 48 km pour le système Auribeau-sur-Siagne et La Roquette-sur-Siagne & 30 km à Pégomas.**



Renouvellement en 2021 de **25 m linéaires** sur le réseau d'eau usée de Pégomas.

OBJECTIF

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable



Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables, modernes, à un coût abordable. « L'énergie est au centre de presque tous les défis majeurs, mais aussi des perspectives prometteuses, qui se présentent au monde aujourd'hui. Qu'il s'agisse d'emplois, de sécurité, de changement climatique, de production de nourriture ou d'accroissement des revenus, l'accès de tous à l'énergie est essentiel. »

ZOOM SUR

1/ *Marché Global de performance énergétique (MGPE) :*

La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse a relancé pour la période 2021-2029 un nouveau MGPE afin de réduire les consommations énergétiques de ses bâtiments. Fort d'une première expérience concluante sur un Contrat de Performance Energétique (CPE) de 2013 à 2020 qui lui a permis de **réduire de 24,5% ses consommations d'énergie et de 44% ses émissions de gaz à effet de serre (GES) sur 13 bâtiments**, la CAPG a relancé une consultation publique en intégrant dorénavant 25 bâtiments publics. Le nouvel objectif fixé vise **une réduction des consommations d'énergie de 12,5% (~3,7 GWh) ainsi qu'une baisse annuelle de 71 tonnes équivalent CO₂ de ses émissions de GES**. Cette prestation d'un montant global de -500 000 € HT englobera l'exploitation et la maintenance des installations, ainsi que la réalisation de travaux à fort potentiel énergétique qui permettront de réduire significativement ses consommations tels que la récupération de la chaleur des eaux usées sur la Piscine Harjès à Grasse, la création d'une centrale photovoltaïque en autoconsommation sur l'Espace Culturel et Sportif de la Vallée de la Siagne, l'isolation des planchers bas de plusieurs crèches, ou encore le déploiement de systèmes de chauffage nouvelle génération.

2/ *Améliorer durablement l'habitat privé :*

La CAPG met en œuvre des actions visant l'amélioration du parc privé et la lutte contre la précarité énergétique dans le cadre notamment de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. Par ailleurs, une convention a été signée en juillet 2021 avec le département 06 pour la mise en place d'un guichet unique d'information sur la rénovation énergétique : Confort Energie 06 au service des habitants du Pays de Grasse.

» *En bref* «

- **Contrat de fourniture d'électricité d'origine 100% renouvelable :** la CAPG a fait le choix de souscrire de manière volontaire pour l'ensemble de ses bâtiments des contrats d'approvisionnement en électricité verte permettant de réduire l'impact carbone de la collectivité.
- Afin de maîtriser ses consommations d'énergies, la CAPG assure un **suivi précis des flux d'énergie et d'eau** permettant d'éviter toute dérive.
- **Alternatives de chauffage de demain :** la CAPG expérimente depuis 2017 une pile à combustible sur une crèche à Peymeinade. Couplée à une chaudière nouvelle génération, la pile alimentée au gaz produit simultanément chaleur et électricité tout en optimisant la performance énergétique du bâtiment.

LES chiffres

Confort Energie 06 en 2021 :
276 ménages ont bénéficié d'une information de premier niveau, 104 d'un conseil personnalisé et 18 entreprises du petit tertiaire privé.

OPAH CAPG : 1,4 M d'€ de subventions accordés à 88 propriétaires pour des travaux d'amélioration de leur logement (total de 1,98 M € investis sur le territoire). 50% ont bénéficié de subventions pour des travaux d'économie d'énergie.

OBJECTIF

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



La société dans son ensemble bénéficie du fait que plus de personnes sont productives et contribuent à la croissance de leur pays. L'emploi productif et le travail décent sont des éléments clés essentiels à la réalisation d'une mondialisation juste et à la réduction de la pauvreté. En outre, si rien n'est fait, le chômage peut mener à l'instabilité et perturber la paix.



ZOOM SUR

1/ La dynamique de CitésLab

Le Pays de Grasse est la première collectivité du département à obtenir le service CitésLab, dont la vocation est de stimuler l'esprit d'entreprendre et qui bénéficiera aux quartiers prioritaires de Grasse (Fleurs, Grand Centre) ainsi qu'aux communes rurales du haut-pays grassois. Les objectifs de ce dispositif sont **d'accueillir les publics éloignés des institutions**, les écouter, les informer, les orienter, les sensibiliser à entrepreneuriat et les accompagner dans l'émergence de leurs projets.

Le service CitésLab permettra également aussi **d'ouvrir des espaces de rencontre** et d'échanges pour faire naître des idées et les transformer en projets durables, ou encore de changer les représentations et développer du lien en donnant la parole aux entrepreneurs et en valorisant leurs parcours.

Un nouvel objectif de suivi des entreprises a été ajoutée courant 2021 : **accompagner les porteurs de projets** et les entreprises en quartier politique de la ville, afin de maintenir leur pérennité.

2/ Marchés réservés :

En application des dispositions des articles L2213-13 du code de la commande publique régissant la réservation des marchés aux entreprises qui emploient des travailleurs défavorisés, la CAPG a passé **des marchés réservés à l'insertion sociale et professionnelle**.

L'objectif de la démarche d'insertion est de **permettre à des personnes jeunes et adultes connaissant des difficultés particulières d'accès à l'emploi de s'adapter à une activité professionnelle dans le cadre productif intégrant les contraintes économiques, d'emploi et d'organisation d'une entreprise classique** (rythmes de travail, respect des horaires, des consignes, travail en équipe, apprentissage professionnel complété par des formations, préparation à la sortie vers l'emploi durable...).

Ces marchés concernent :

- Des prestations d'entretien des espaces verts des piscines et des crèches de la CAPG (16 543€ HT) attribué à DEFIE.
- Des prestations d'entretien des espaces verts des sites de CAPG (Villa St-Marc - terrain Goletto St-Marc - Salle d'escrime - terrain proche Hôpital de Grasse) - marché attribué à l'ESAT La Bastide.
- Des prestations d'entretien des espaces verts des sites de la CAPG (Bd Jacques Crouet/Traverse de la Gare) - attribué à SOLLICITES pour un montant de 19 460€ HT.
- Prestations de nettoyage (CTI Marigarde Grasse et Mouans-Sartoux, piscine Harjès, salle d'escrime, ESCVS, EAE Pégomas, JMIP, centre de loisirs, maison multi-accueil Voie Lactée) attribué à DEFIE pour un montant de 78 020€ HT.



3/ Valorisation d'initiatives de coopérations économiques en lien avec la transition écologique et solidaire du territoire :

En octobre 2021, sur le Tiers-Lieu de Sainte Marthe labellisé « Fabrique numérique de Territoire », a eu lieu l'étape Grassoise de « la Tournée nationale des Tiers-Lieux » organisée par la Convention Citoyenne pour le Climat valorisant le rôle et la place de ces nouveaux espaces d'échanges et de co-construction dans la résilience et la transition écologique des territoires.

Par ailleurs, en décembre 2021, « L'AromaticLab » de l'association « Fleurs d'Exception » fait partie des 20 premières « Manufacture de proximité » à être labellisées en France. Une reconnaissance pour un tiers-lieux de production autour de la valorisation patrimoniale, sociale et économique d'une culture durable des plantes à parfum.

En 2021, ce sont également de nombreuses autres actions inscrites dans une démarche de développement durable qui ont été mises en valeur : l'économie circulaire (textiles, économie circulaire de territoire, Repair Café...), les circuits courts et la promotion d'une consommation responsable de proximité (L'Autre Boutique, les AMAP, l'épicerie solidaire de Sainte Marthe, ...), la valorisation des actions de solidarités à travers FestiSol.

4/ Les évènements et actions booster d'emploi :

- **Bougeons l'Emploi pour les jeunes** : organisation le 2 décembre dernier de la manifestation « Ensemble, bougeons l'emploi pour les jeunes » qui a rassemblé au Palais des Congrès de Grasse plus de 60 participants. Un rendez-vous pour permettre aux jeunes de s'informer, d'échanger et de partager autour de leur orientation et de leur entrée prochaine dans le monde professionnel, une bourse aux stages et jobs étudiants ont également été proposés.

- **Forum de recrutement virtuel** : consultation des offres disponibles et de prise de rendez-vous directement avec l'employeur de leur choix en visioconférence.

- **Ateliers pour les entreprises** : 5 webinaires à destination de 54 entreprises du territoire. Sur un format d'une heure, les professionnels de l'emploi peuvent échanger, témoigner et partager sur différentes thématiques.

→ En bref

- + **Participation dans le cadre du Contrat de Transition Ecologique au développement de l'Aromatic Fablab.**
- + **Favoriser la mobilité internationale comme un outil d'insertion sociale et professionnelle**, avec une visée d'autonomisation et d'accès à l'emploi ou de reprise de formation, 30 jeunes ont été accompagnés.
- + **Renforcement du Plan Jeunes** avec une augmentation conséquente de l'enveloppe dédiée à l'autonomie et l'emploi, dans le cadre de la Mission Locale de la CAPG et doublement du nombre de bénéficiaires de la Garantie Jeunes. Réflexion toujours en cours autour du « Contrat d'Engagement Jeune »... La Mission Locale est en contact avec près de 3 400 jeunes dont 1 719 entrés en situation positive.
- + **Le Bus de l'entrepreneuriat pour tous** : porté par l'Association pour le Conseil des Entrepreneurs Créateurs-Boutique de Gestion de la Côte d'Azur (ACEC-BGE), ce bus a pour objectif d'aller à la rencontre des habitants des quartiers prioritaires et le secteur « Politique de la Ville », dans une logique de proximité, afin de détecter les porteurs de projets et les entrepreneurs en développement, de soutenir le rayonnement et le développement des acteurs de l'entrepreneuriat et de mesurer l'impact d'un dispositif qui s'inscrit dans une logique « d'aller vers ».
- + **Soutien de toutes les initiatives, les chantiers et les entreprises d'insertion** : DEFIE pour l'entretien ou les petits travaux BTP, La Fondation Apprentis d'Auteuil et son chantier éducatif maraichage, Soli-Cités et sa régie de quartier pour l'entretien des espaces verts.
- + **Le Comité des œuvres Sociales du COS les CapGéniaux** propose aux agents adhérents des tarifs préférentiels sur des activités et sur des produits de partenaires locaux. Versement d'allocations annuelles et ponctuelles sous forme de chèques vacances et/ou cadeaux, par le biais d'organismes spécialisés.
- + **Transports en commun pour le personnel** : 50% du coût de l'abonnement pris en charge par la CAPG.

LES chiffres



Bougeons l'emploi :
40 entreprises,
152 offres d'emploi,
198 demandeurs d'emploi.



Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) pour l'autonomie et le soutien des personnes : 461 personnes suivies en 2021,
110 sorties positives (emploi, création d'entreprise, formation qualifiante),
79 sorties autres (administrative, déménagement).



Encouragement de l'insertion professionnelle :
31 contrats aidés recrutés par le Pays de Grasse pendant l'année 2021.



18 travailleurs handicapés comptabilisés sur un total de 568 agents (soit plus de 3%).



Plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs :
339 jeunes entrés dans le dispositif de suivi.



200 Jeunes détenus accompagnés vers un projet de sortie de détention.



OBJECTIF

Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



La croissance économique, le développement social et la lutte contre les changements climatiques dépendent fortement des investissements dans les infrastructures, le développement industriel durable et le progrès technologique. »



ZOOM SUR

1/ Grasse Campus

Dans le cadre de la 10^{ème} édition de la Semaine Nationale de l'Industrie sur le thème « l'écoresponsabilité comme vecteur d'innovation sociale : un défi pour l'industrie de demain », Grasse Campus en lien avec la Société des Ingénieurs et Scientifiques de France (IESF-CA) et le Conseil de Développement du Pays de Grasse, a organisé le **premier hackathon** transdisciplinaire du territoire. 18 étudiants du territoire, toutes filières confondues, ont fait émerger des pistes d'avenir liées à l'éco-conception, l'économie du partage et le réemploi dans les entreprises.

2/ Un guichet unique pour les entreprises :

La Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse propose un parcours global d'accompagnement aux entreprises qui couvre chaque stade de leur développement. En ce sens, l'offre de Grasse Entreprises complète celles d'Innova Grasse (pépinière d'entreprises innovantes) et de GrasseBiotech (hôtel d'entreprise scientifiques). Celle-ci a pour objet de créer une synergie entre tous les acteurs et partenaires économiques en offrant un guichet unique. Articulée autour de 5 piliers d'intervention (animer, informer, conseiller, accompagner, développer), la CAPG s'engage aux côtés des entreprises pour booster leur dynamique entrepreneuriale et accélérer le développement de leurs activités sur notre territoire.

- + **Rencontre éco** : 27 entreprises présentes.
- + **Atelier éco** : 12 entreprises présentes.
- + **Visite d'entreprises** : EMM, Aromatech, IFF, L'Olivier Gourmand, Advance Emploi, D&S Groupe, Chocolat DAN et ECOGLASS.
- + **Signature convention CAPG - CCI NCA sur la Smart Business Administration** : 31 partenaires présents.
- + **Nombre de contacts « entreprises »** : 175



3/ Des rencontres thématiques pour les entrepreneurs :

Le service Développement Économique accompagne les entreprises dans leur démarche de développement et d'innovation. Pour cela nous avons mis en place, dans le cadre de nos actions territoire d'industrie, **des rencontres autour de ces thématiques** : Industrie 4.0, intelligence artificielle, plan de relance de la Région Sud...

De plus, **nous jouons le rôle de facilitateur** en orientant les entreprises vers des partenaires en charge de l'accompagnement spécifique des entreprises sur diverses thématiques (Pôle de compétitivité, Région Sud, RisingSud, RUE, Team France Export...). Dans ce sens, l'association des entreprises des Bois de Grasse, le Club des entrepreneurs du Pays de Grasse et la CCI Côte d'azur sont très dynamiques.



+ Focus sur la Semaine de l'industrie 2021 en Pays de Grasse :

La Communauté d'agglomération du Pays de Grasse a participé du 22 au 26 novembre 2021 à la 10^{ème} édition de la Semaine Nationale de l'industrie autour du thème « Inventer un avenir durable ». Depuis de nombreuses années, le Pays de Grasse pilote avec le soutien de tous ses nombreux partenaires cette semaine pour en faire un événement remarquable et remarqué sur son territoire.

Cette année, ce sont 20 événements qui ont vu le jour. Les actions organisées tout au long de la semaine ont permis de mettre en lumière l'adaptation des acteurs de l'industrie aux grands enjeux sociétaux. C'était l'objectif du Pays de Grasse, illustrer et valoriser les initiatives locales en matière de transition écologique, de promotion du secteur, d'innovation, de recrutement, de développement de nouveaux métiers, d'économie circulaire ou encore de mixité dans l'industrie.

→ En bref



🕒 **Grasse Expertise** : la marque collective déposée en 2017 et portée par le Club des Entrepreneurs réunit dans un écosystème unique les professionnels de la filière Parfum, Arôme, Cosmétique, Santé et Bien-être qui contribuent au rayonnement des savoir-faire et qui soutiennent la production des plantes à parfum et ses acteurs. Les travaux de la marque se sont donc poursuivis en 2021 avec la participation à plusieurs animations : groupe de travail, Afterwork, salons... On notera **la progression des adhésions en 2021** avec 66 membres engagés pour soutenir l'agriculture et renforcer l'attractivité territoriale.

🕒 **«Absolue Pays de Grasse»** : L'association des « Fleurs d'Exception du Pays de Grasse » qui promeut les productions florales et végétales des agriculteurs auprès des Grandes Maisons de Parfums, a porté le projet de label Indication Géographique « Absolue du Pays de Grasse ». Cette distinction **visé la reconnaissance et la protection de la qualité uniques des absolues grassoises**, ainsi que du savoir-faire des producteurs de fleurs odorantes et des industriels. L'IG a été homologuée par l'INPI fin 2020 et le COFRAC a validé en 2021 la commercialisation d'absolues sous l'Indication Géographique.

LES chiffres



18 étudiants ont participé au premier Hackathon : 8 défis à challenger, 28 heures de réflexion, d'échanges, de partage. **5 projets lauréats désignés par le jury** d'industriels, d'universitaires et de décideurs locaux.



Semaine de l'industrie 2021 en Pays de Grasse : plus de 500 personnes sensibilisées, 30 entreprises mobilisées et 28 partenaires associés.

OBJECTIF

*Réduire les inégalités dans les pays
et d'un pays à l'autre*



10 INÉGALITÉS
RÉDUITES



Les inégalités fondées sur les revenus, le sexe, l'âge, le handicap, l'orientation sexuelle, la race, la classe, l'origine ethnique, la religion et les inégalités de chance persistent à travers le monde, dans les pays et d'un pays à l'autre. Les inégalités constituent une menace pour le développement économique et social, sont préjudiciables à la réduction de la pauvreté et sapent le sentiment l'accomplissement et l'estime de soi des individus. Une telle situation risque à son tour de favoriser le crime, les maladies et la dégradation de l'environnement. »



ZOOM SUR

1/ L'Espace de Vie Sociale Itinérant (EVS) :

L'objectif est d'offrir un lieu itinérant dédié à l'accueil, l'écoute, l'orientation et au soutien afin de donner aux habitants l'envie de s'engager dans les activités et d'être force de proposition pour améliorer la vie quotidienne. Il promeut un « vivre-ensemble », facilite la rencontre et la connaissance intergénérationnelle et interculturelle. Permettant l'intégration des nouveaux arrivants, l'EVS intervient sur les 14 communes du haut pays : Amirat, Andon, Briançonnet, Caille, Collongues, Escragnolles, Gars, Le Mas, Les Mujouls, Saint-Auban, Séranon, Valderoure et Saint-Vallier de They mais le local se trouve à Séranon.

2/ Clauses d'insertion sociale dans les marchés :

La clause sociale est un outil de lutte contre l'exclusion et le chômage. Elle s'intègre au volet social du développement durable et représente un levier pour les politiques publiques visant à promouvoir le retour à l'emploi des personnes qui en sont éloignées. Cet investissement permet donc de générer des heures d'insertion sur le territoire et de créer une dynamique de développement des coopérations locales entre les collectivités, les maîtres d'ouvrage, les structures d'accompagnement, les structures d'insertion ou encore les entreprises. Pour ce faire, un facilitateur de Direction de l'Emploi et des Solidarités est en charge de l'ingénierie des clauses sociales sur notre territoire. Il contribue au développement et à la mise en œuvre des clauses sociales dans la commande publique, et fournit un appui aux partenaires et auprès des maîtres d'ouvrage volontaires.

» En bref «

- Le Service Logement assiste et aide le Service Hygiène de la ville de Grasse tous les 2 mois pour trouver des solutions adaptées aux « mal logés » : 13 propositions dont 10 familles ont intégré un nouveau logement.
- L'accès au logement pour les PMR : une convention avec la MDPH dans le cadre du dispositif handicap logement a été signée depuis plusieurs années. Des réunions sont mises en place tous les 2 mois et 30 dossiers ont ainsi pu être étudiés en 2021.
- Cohésion sociale du haut-Pays via l'animation du réseau d'acteurs en lien avec la CAF, la MSA et la coconstruction de projets sociaux, le soutien à la parentalité, la prévention.
- Aide aux personnes en difficulté dans le haut-Pays : l'agent de convivialité apporte une aide administrative et une aide au déplacement.
- Commission Intercommunale d'Accessibilité aux Personnes Handicapées : poursuite des actions en matière d'accessibilité (197 actions sur 9 ans) en renouvelant la composition de la commission et en organisant une réunion plénière aux Jardins du MIP pour l'étude de cas de mise en accessibilité.

LES chiffres

Clause d'insertion sociale dans les marchés : 27 marchés ont pu permettre de réaliser 140 heures de formation et 11 420 heures pour 65 participants.

Agent de convivialité : 50 personnes accompagnées

Accueil de 470 personnes à l'EVS. 340 1/2 journées de présence sur le territoire : 60 ateliers, 24 réunions CLAS et équipe citoyenne, 80 ateliers CLAS

OBJECTIF

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



La moitié de l'humanité – 3,5 milliards de personnes – vit aujourd'hui dans des villes et ce nombre continuera d'augmenter. Étant donné qu'à l'avenir une grande partie de la population mondiale vivra en zone urbaine, les solutions à certains des principaux défis de l'être humain – la pauvreté, les changements climatiques, les soins de santé, l'éducation – doivent être trouvées dans la vie urbaine. »



ZOOM SUR

1/ Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) :

La CAPG a transféré sa compétence au Syndicat Mixte pour les Inondations, l'Aménagement et la Gestion de l'Eau Maralpin (SMIAGE). Il entretient notamment la Siagne et ses affluents de manière préventive pour réduire le risque inondation : enlèvement d'embâcles, débroussaillage...

Un système de surveillance météo et d'appel en nombre à destination des riverains complète le dispositif d'alerte des inondations.

L'année 2021 a été notamment consacrée à la finalisation des travaux de remise en état suite aux intempéries de fin 2019 et à l'élaboration du PAPI d'intention Siagne. La Taxe GEMAPI a été levée permettant de disposer d'un budget de 1 986 441€ afin de réaliser travaux, entretien et surveillance des cours d'eau.



2/ La qualité du parc social : logements durables, économes et adaptés aux besoins des habitants et des actifs

L'année 2021 marque un tournant : par convention, l'Etat délègue à la CAPG, la programmation, l'octroi et la gestion des crédits dédiés au financement du logement social et du logement privé. Par ce mécanisme de délégation, le Pays de Grasse franchit un nouveau pas dans la mise en œuvre des politiques locales de l'habitat, en se dotant des moyens nécessaires pour une meilleure articulation entre développement de l'offre et les besoins du territoire, tout en veillant à la qualité des projets.

La CAPG prévoit en outre un abondement financier sur ses fonds propres et par ce biais a mis en place un dispositif d'aides éco-conditionnées.



3/ Permettre l'accès à internet à tous :

Le service Développement social des territoires et Prévention **gère deux Frances Services :**

- France Services des Monts d'Azur basée à Saint-Auban. En 2021, elle a accueilli 2 715 personnes.
- France Services des Aspres à Grasse basée aux Fleurs de Grasse en quartier « Politique de la Ville ». En 2021, elle a accueilli 8 076 personnes.

France Services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste.

Création d'une adresse e-mail, impression ou scan, simulation d'allocations, création de vos identifiants pour accéder au service public en ligne... **Les agents France services accompagnent les usagers** dans l'utilisation d'outils informatiques et dans leurs démarches numériques du quotidien. Pour résoudre les démarches les plus complexes, les agents s'appuient sur leurs correspondants au sein du réseau des partenaires.



🕒 **Convention de partenariat avec le CYPRES :** accompagnement pour la réalisation des Plan Communaux de Sauvegarde (PCS) et les Documents d'Information Communaux sur les Risques Majeurs (DICRIM) des communes en demande. 10 DICRIM et 7 PCS ont été mis à jour. Un exercice inondation a aussi été réalisé sur Grasse avec le SMIAGE et le CYPRES.



🕒 **Poursuite des actions du Programme Local de l'Habitat du Pays de Grasse (2017-2022)** sur la stratégie foncière, le renouvellement du parc existant, l'amélioration de la prise en compte des publics à besoins spécifiques, un objectif de 760 nouveaux logements par an.

→ En bref



🕒 **Assistance à maîtrise d'ouvrage** sur des projets communaux afin de renforcer l'ingénierie technique dans le cadre de la réflexion d'aménagement du territoire. Pour 2021, finalisation des cartes communales de Gars, Collongues, Amirat, Les Mujouls, modifications du Règlement Local de Publicité et du PLU de la Ville de Grasse.



🕒 **Valoriser et préserver les restanques :** 4 ateliers encadrés par des maîtres-muriers professionnels sur la préservation des murs en pierres sèches sur Saint Cézaire-sur-Siagne, Andon, Le Tignet et Briançonnet, soit 32 personnes sensibilisées particuliers, agents de mairie ou professionnels.

🕒 **Le parking multimodal du Château de Mouans-Sartoux** est en fonction depuis le 6 août 2021. D'une superficie de 6400 m² et doté de 245 places gratuites assorties d'une gamme de services (places réservées aux PMR, bornes de recharge électrique...), il a pour vocation de servir de parking relais du fait de sa proximité immédiate avec le réseau de bus, et de doubler la capacité d'accueil du parking de la gare SNCF.



LES chiffres



Logements sociaux :
4 999 demandes
enregistrées en 2021
pour 496 d'attributions.



12 opérations de logements sociaux
agréées en 2021, représentant
272 logements sociaux,
en locatif et en accession.



690 000 €
de subventions CAPG
destinées à soutenir
la production d'un parc
locatif social de qualité.

OBJECTIF 12

Établir des modes de consommation et de production durables



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



Les vingt prochaines années annoncent l'entrée dans la classe moyenne de bon nombre de personnes à travers le monde, augmentant ainsi la pression déjà forte sur les ressources naturelles. Pour éviter de trop ponctionner la planète, il importe de modifier nos comportements de production ou de consommation. « Faire plus et mieux avec moins », pour reprendre la formule extraite de l'intitulé de l'ODD par l'ONU, est ainsi l'enjeu principal de cet ODD.



ZOOM SUR

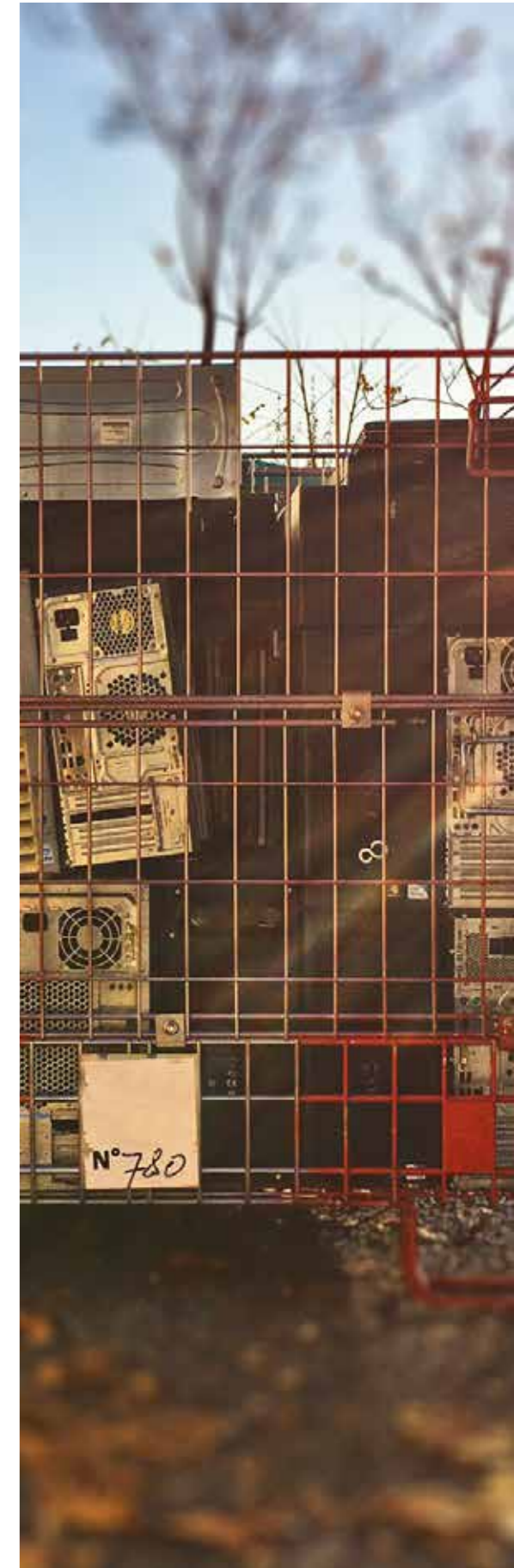
1/ *Eco-responsabilité et achats durables :*

Dans le cadre des marchés publics, le Pays de Grasse veille à ce que les prestataires sélectionnés respectent les prescriptions législatives et réglementaires en vigueur en matière d'environnement, de sécurité et de santé des personnes et de préservation du voisinage.

En matière de communication et afin de réduire l'empreinte environnementale de ses éditions papiers, le Pays de Grasse oriente ses choix vers les fournisseurs disposant d'écolabels (APUR, Ange Bleu, FSC, PEFC, Imprim'Vert...) **garantissant du papier recyclé ou issu de forêts gérées durablement**. Le Pays de Grasse veille par ailleurs à ce que les prestataires recyclent leurs supports - notamment, bâches banderoles publicitaires et les affiches grand format - et l'utilisation **d'encres écologiques et/ou sans solvant**.

Au fil des années, pour les événements récurrents, **nous limitons le gaspillage** en ajustant les quantités de supports édités au plus près des besoins réels. L'ensemble des supports de la CAPG sont également mis en ligne sur le site internet de la collectivité. Le choix de **matériaux éco-responsables** est également privilégié lors de la réalisation d'objets publicitaires (bambou, bois, plastique recyclé, verre...). Afin de limiter les impressions papiers, nous renforçons la présence de la CAPG sur les réseaux sociaux et les dossiers de presse sont envoyés par voie dématérialisée pour chaque séquence inaugurale. Enfin, nous procédons régulièrement au **nettoyage de la bibliothèque multimédia** pour libérer de l'espace sur le serveur d'hébergement et ainsi réduire la dépense énergétique.

Dans le cadre de la démarche « Zéro Déchet Zéro Gaspillage », la Direction des Systèmes d'Information de la CAPG est amenée à régulièrement se séparer de matériels informatiques obsolètes ou hors d'usage. Ces matériels ont alors trois destinations possibles : le réemploi par un autre service, le don associatif ou le recyclage. La société partenaire Tri-cycle avec qui la CAPG a conventionné en 2021, propose un service d'enlèvement et de **traitement des déchets électroniques et électriques en fin de vie** : enlèvement, conditionnement, traitement des toxiques, recyclage des matières. Ceci permettra par exemple en 2022 de permettre le réemploi de quarante PC fixe et la valorisation d'une vingtaine.



2/ Amélioration du tri du verre avec le dispositif Cliiink :

Dans le cadre de son plan d'optimisation du tri du verre, le Pays de Grasse est la première collectivité en France à avoir déployer sur **130 bornes à verre** de son territoire le dispositif connecté, qui **récompense le geste de tri** du verre de points convertibles en bon d'achat auprès des commerces locaux. Après plus de 3 ans d'utilisation, le Pays de Grasse affiche près de 7 800 foyers utilisateurs, une centaine de commerçants partenaires, plus de 8 millions d'emballages en verre déposés, plus de 22 000 souscriptions à des offres, et un pouvoir d'achat injecté dans l'économie locale de plus de 87 000€ qui ont engendré des retombées financières de 435 000€ chez les partenaires de la CAPG. le dispositif Cliiink aura ainsi permis d'**accroître les tonnages de verre de 22%**, soit 1439 tonnes supplémentaires, pour hisser la performance de tri par habitant et par an de 24,1 kg à 29,5 kg (moyenne nationale 30 kg).



3/ Lutte contre le gaspillage alimentaire en milieu scolaire :

Pour la 5^{ème} année consécutive, le Pays de Grasse poursuit son accompagnement auprès des communes pour la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines, avec l'adhésion à la dynamique en 2021 des communes de Pégomas et du Tignet, pour un total de 427 enfants supplémentaires sensibilisés. **La CAPG assure la coordination de la démarche**, la formation du personnel de cantine, l'animation d'opérations de pesées, l'élaboration du diagnostic et le plan d'actions correctives. Afin de renforcer cette dynamique, la CAPG accompagne anime aussi le dispositif « Sciences Tour » en lien avec l'association en animant des ateliers d'éducation des enfants au goût.

En parallèle, **un nouveau site de compostage collectif** a été créé en novembre 2021 au Plan de Grasse, afin de permettre aux habitants d'un même quartier de valoriser leurs déchets alimentaires. L'action a consisté à identifier et aménager un terrain adéquat, trouver et former des référents et familles volontaires, et assurer le suivi du projet. 20 familles se sont inscrites au lancement du projet.



→ En bref

- + **Les manifestations en lien avec l'agriculture** : un « Eté Bio » à Collongues, de « Fermes en Fermes », le marché des producteurs de montagne sur le parvis de la maison France service de Saint-Auban (en saison, tous le jeudis) et l'accompagnement à l'organisation du marché annuel des producteurs au Plan de Grasse « Esprit campagne - Passion terroir » (1).
- + **Démarrage du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers Assimilés (PLPDMA)** : ce document permet de mettre en place des actions de réduction des déchets à la source.
- + **Partenariat avec l'association l'Atelier du 06** : recourir à l'olivier pour créer des liens avec les usagers, lutter contre le gaspillage alimentaire, sensibiliser les jeunes à une consommation locale.
- + **Sensibilisation au compostage** dans les jardins familiaux sur les quartiers politique de la ville par les associations de quartier : création et gestion des jardins, accompagnement des jardiniers et organisation de formations aux pratiques respectueuses (2).
- + **Distribution de 3 composteurs** à des familles volontaires dans le cadre de l'opération « Zéro déchet » menée par le SMED.
- + **Réalisation d'un tutoriel sur le fonctionnement du lombricompostage** avec l'association des « Jardins du Loup » disponible sur le site internet de la CAPG pour informer les usagers intéressés par la démarche.
- + **Les engagements du développement durable dans la gestion des finances publiques** : dématérialisation depuis 2015 de toute la chaîne comptable et envoi électronique des factures via le portail Chorus Pro.
- + **Le service logement favorise les envois de documents par courriel** lors de la constitution des dossiers de demande de logement.
- + **Lutte contre le gaspillage alimentaire dans certaines crèches** : adaptation des quantités, circuits courts, commandes ajustées...(3)
- + **Collecte et recyclage des déchets électriques** : l'Espace Numérique Citoyens des Monts d'Azur est point relais des DEEE depuis 2009 avec l'installation d'un container spécifique.
- + **Animation d'ateliers sur l'alimentation durable en entreprise** par le Club des entrepreneurs en Pays de Grasse (4).



LES chiffres



Depuis 2017, le Pays de Grasse a **réduit de 150% le nombre d'impressions** de son rapport annuel obligatoire, soit une économie réalisée de 210 kg de papier.



Compostage : 4 sessions de distribution et de formations gratuites de composteurs en 2021. **247 personnes** sensibilisées au total.

1 000 élèves du CP au CM2 sensibilisés aux déchets alimentaires dans les écoles du moyen-Pays grassois, à travers la découverte d'un lombricomposteur.

61 familles sur la ville de Grasse **beneficient d'une parcelle potagère** où cultiver naturellement leurs légumes.



OBJECTIF 13

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions



13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



Les activités humaines ont atteint une telle ampleur qu'elles affectent durablement le climat, dont l'évolution conditionne des phénomènes climatiques problématiques (montée du niveau des mers par exemple) contre lesquels il s'agit de lutter en amont et de se prémunir en aval. Réduire les émissions de gaz à effet de serre d'origine anthropique et prévenir les conséquences naturelles engendrées par le réchauffement climatique sont ainsi les deux enjeux clés de cet ODD.



ZOOM SUR

1/ *Entretien des espaces verts par éco-pâturage :*

L'écopastoralisme ou éco-pâturage est un mode d'entretien écologique des espaces naturels et des territoires par le pâturage d'animaux herbivores. Ce procédé présente de multiples intérêts : développement de la biodiversité, diminution des coûts de gestion dans les endroits peu accessibles aux engins, lutte contre les incendies, réduction des moyens mécaniques et suppression des produits chimiques, réduction des nuisances sonores et de la production de déchets verts à la source, enrichissement naturel du sol...

Suite au lancement de la dynamique entreprise par la ville de Grasse en 2020, qui a confié à notre éleveur local partenaire, M. Philippe De Raco, **l'entretien d'une quinzaine d'hectares d'espaces naturels**, notre collectivité encourage depuis les communes, les entreprises privées ainsi que les particuliers à la pratique de l'éco-pâturage, pour les sensibiliser aux enjeux écologiques et économiques d'une gestion différenciée de leurs espaces naturels.

En 2021, la commune du Tignet ainsi que les sociétés Art et Parfums à Spéracèdes et Galimard à Grasse ont contribué un peu plus à leur niveau à l'ancrage du procédé sur le territoire en faisant appel aux services environnementaux de l'éleveur.

Parce qu'il permet de soutenir le pastoralisme local par une source de revenus supplémentaire et ainsi de dynamiser l'économie locale liée à la biodiversité, le Pays de Grasse a inscrit l'éco-pâturage dans les objectifs de son **Contrat de Transition Écologique (CTE)**.



2/ Le service de la Bicyclette du Pays de Grasse

Le service public de location de la Bicyclette du Pays de Grasse s'envole et renforce sa flotte de Vélos à Assistance Electrique (VAE) en 2021. Un service qui a reçu un véritable succès dès son lancement en 2018, et encore plus dans ce contexte actuel de crise sanitaire où les nombreux atouts du vélo se distinguent : 0 pollution, activité physique, confinement et distanciation physique. Le service La Bicyclette du Pays de Grasse **compte actuellement 73 VAE disponibles à la location** sur le site internet www.labicyclette.paysdegrasse.fr pour un montant de 32€ par mois pour les habitants et/ou actifs du Pays de Grasse. Inaugurée durant la Semaine Européenne de la Mobilité en septembre 2021, la **Boutique de la Bicyclette** du Pays de Grasse est un nouveau lieu d'accueil et de renseignement pour les usagers de ce service. L'offre de stationnements **les « Boxyclettes »** du Pays de Grasse compte 36 stationnements sécurisés et abrités, et 28 stationnements sécurisés mais non abrités sur le territoire. Situés à l'intersection de modes de transport complémentaires tels que le train, le bus ou le covoiturage, ils encouragent la multimodalité et la pratique du vélo.



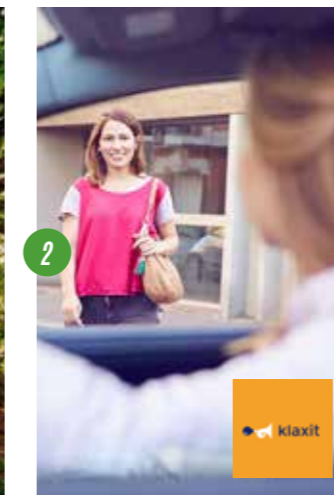
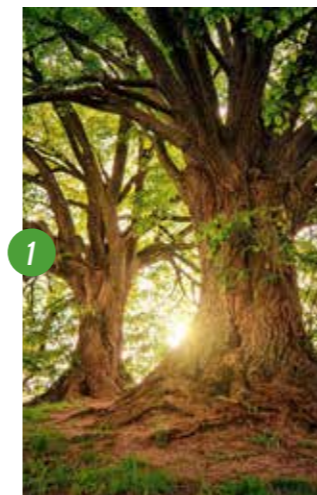
3/ Expérimentation de bus électriques sur le réseau Sillages :

En vue du renouvellement de son contrat prévu en juillet 2022, le Pays de Grasse a étudié en 2021 la faisabilité technique du verdissement de sa flotte par **l'essai de 4 bus électriques** de différents constructeurs sur son réseau de transport Sillages. Un nouvel essai a été réalisé en juin avec un bus VDL d'une autonomie de 200 km sur les lignes structurantes du réseau Sillages (lignes A, C, D, 5, 6, 6b, 16 et 20). Le bilan positif de l'expérience conforte les enjeux de la mutation souhaitée par la CAPG pour son offre de transport, en disposant conformément à la réglementation **dès 2023 d'une flotte composée de 25% de véhicules propres.**



→ En bref

- + Facilitation dans le cadre du CTE de la **mise en œuvre d'une étude sur la climatisation végétale symbiotique** pour rafraîchir le bâti de manière naturelle (1).
- + La CAPG conforte son engagement dans la lutte contre le réchauffement climatique en s'engageant volontairement dans **l'action de labellisation Label Climat-Air-Energie.**
- + **L'application de covoiturage « Klaxit » :** Tous les trajets en covoiturage réalisés sur l'application Klaxit et ayant pour origine ou destination l'une des 23 communes de la CAPG sont financés par la collectivité, les passagers voyageront gratuitement, quand les conducteurs seront de leur côté rémunérés pour chaque passager transporté (2).
- + **Le déploiement des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE) :** le service WiiiZ, c'est aujourd'hui, plus de 140 bornes de recharge pour véhicules électriques réparties sur l'Ouest des Alpes-Maritimes dont 46 bornes sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse sur 18 communes (3).
- + **Accompagnement de l'entreprise Expression Parfumées** dans la réalisation de son Plan de Mobilité du diagnostic à la mise en place d'un programme opérationnel d'actions.
- + **Mise en accessibilité des arrêts de bus :** En 2021, cinq nouveaux arrêts viennent d'être mis en accessibilités sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (4).



LES chiffres



KLAXIT : 3 727 trajets effectués et 48 000 kilomètres parcourus (équivalent à 1 tour du monde + 2 tours de France).



Bornes de recharges WiiiZ : 5 421 charges en 2021, soit une augmentation du nombre de charges de 64%.



Une flotte de transport en commun composée de 25% de véhicules propres d'ici 2023.

OBJECTIF

Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable



14 VIE AQUATIQUE



Écosystèmes précieux tant du point de vue écologique par la richesse de leur biodiversité et leur rôle dans l'élimination des déchets, qu'économique par ses gisements de ressources (nourritures, carburants...) comme d'emplois, les océans sont aujourd'hui menacés d'appauvrissement par les activités humaines directes (surpêche) et leurs effets indirects (pollution). Conserver ces zones et leurs ressources pour assurer leur durabilité et leur biodiversité est l'enjeu principal de cet ODD.

ZOOM SUR

1/ Sensibilisation au respect des océans et des environnements :

Un Escape Game a été réalisé sur la ville de Grasse dans les quartiers politique de la ville et auprès des scolaires sur l'éducation au développement durable. Parce que pour agir il faut commencer par comprendre, l'association G-Addiction a lancé à Grasse l'Escape Game « Environnement, biodiversité et changement climatique ». **Plongés dans une simulation immersive de 120m²**, les participants partent à l'exploration de 6 univers différents pour constater par eux-mêmes les causes et les conséquences du réchauffement climatique : déclin de la biodiversité, évolution du climat, pollution des océans par le plastique, gaspillage d'énergie... A travers le jeu d'indices et d'énigmes, les aventuriers sont invités à **comprendre les grands enjeux environnementaux** et à identifier une des gestes simples et efficaces pour agir concrètement pour la planète.

Parce qu'il s'est engagé à soutenir les actions emblématiques en faveur d'une économie locale liée à préservation de la biodiversité et à la lutte contre le changement climatique, le Pays de Grasse a intégré ce dispositif à son Contrat de Transition Écologique (CTE).



→ En bref

- + **Nettoyage de plages** : les associations de quartier avec les jeunes Grassois ont organisées le nettoyage des 2 plages de Cannes et Mandelieu, avec initiation à la plongée et au snorkeling. 15 jeunes sensibilisés.
- + **7 mallettes pédagogiques sur les « zones humides »** ont été élaborées avec le Conservatoire d'Espaces Naturels PACA et sont mises gratuitement à disposition des établissements scolaires. 210 élèves ont été sensibilisés en 2021 par ce biais.

LES chiffres

250 enfants ont participé à l'Escape Game « Environnement, biodiversité et changement climatique » durant l'année 2021.

OBJECTIF

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité



15 VIE TERRESTRE



Les forêts sont un écosystème d'une valeur inestimable. La qualité de notre air (production d'oxygène par photosynthèse) comme de notre eau (alimentation des nappes phréatiques grâce aux racines des arbres) en dépend. Préserver les écosystèmes terrestres, en luttant contre la déforestation, la désertification et la dégradation des terres est ainsi l'objectif principal de cet ODD.



ZOOM SUR

1/ Centre de soin de la faune sauvage (CESAM) :

Dans le cadre de son Contrat de Transition Écologique (CTE), le Pays de Grasse a contribué à la création du **premier centre de soins de la faune sauvage des Alpes-Maritimes** à Saint Cézaire-sur-Siagne et géré par l'association PACA Pour Demain. La CAPG a notamment apporté un financement annuel de 10 000€ pour le fonctionnement du centre inauguré au mois de décembre. Cet établissement autorisé à la détention provisoire d'animaux sauvages **accueille les animaux sauvages en détresse**, leur prodigue les soins et la rééducation nécessaires à leur retour dans le milieu naturel (passereaux, martinets, corvidés, petits rapaces diurnes et nocturnes, chiroptères, hérissons, écureuils roux, reptiles). En recueillant, soignant et relâchant les animaux signalés ou amenés par les particuliers ou les professionnels, ces structures assurent une sensibilisation indispensable à la sauvegarde de la vie sauvage et une veille sanitaire et écologique unique. Ils participent aux changements d'attitude et de mentalité sans lesquels l'érosion de la biodiversité ne pourra pas être stoppée.



2/ Les Jardins du MIP - un musée jardin aux pratiques labellisées :

Les Jardins du Musée International de la Parfumerie situés à Mouans-Sartoux, ont pour vocation la conservation et la **présentation au public des plantes à parfums** historiquement cultivées dans le pays de Grasse. Que ce soit dans la partie agricole (champs de fleurs) ou dans les jardins (parcours olfactif), la totalité du site est travaillée dans le cadre de la **lutte biologique**.



3/ Jardin Roure :

Réalisation en 2021 d'un aménagement paysager sur 950m² de type campagne s'inscrivant dans l'authenticité du site du Pigeonnier. Il s'agit d'une **réhabilitation de restanques** en pierre, de plantation de planches avec de la prairie, des oliviers, des arbres fruitiers et des agrumes. Afin d'offrir un certain confort de circulation dans la pente, un cheminement en dalles de pierres été créé jusqu'à la restanque la plus basse. Financé à hauteur de 60% par l'Etat, ce jardin représente **un nouveau poumon vert** et un espace de détente pour les résidents du quartier, et il vient s'ajouter au nombre de jardins remarquables publics et privés de Grasse et du Pays de Grasse.



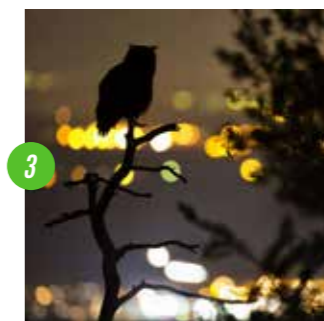
4/ Organisation de la Fête de la Nature :

Organisé le 22 mai aux Jardins du MIP, en collaboration avec la ville de Mouans-Sartoux, le Pays de Grasse s'est inscrit dans le cadre de Fête de la Nature 2021. Cet événement grand public était axé sur **la lutte contre l'utilisation des pesticides** au jardin par le recours aux auxiliaires de culture, et plus particulièrement la coccinelle. 100 boîtes de **larves de coccinelles** ont ainsi été distribuées aux participants de la formation proposée le matin. De nombreuses autres animations autour du **jardinage au naturel** et de la biodiversité ont été aussi proposées, telles que des ateliers de construction de nichoirs, des balades d'observation dans les jardins à la découverte des insectes auxiliaires.



→ En bref

- + **La ville de Grasse a lancé son Atlas de la Biodiversité Communal** avec le soutien de la CAPG : la LPO a réalisé des inventaires sur 5 jardins particuliers, 2 jardins collectifs (Les Amis du Bon Marché, Roquevignon) et PRODAROME, soit 45 personnes sensibilisées.
- + **Guide hirondelles** : un dépliant de sensibilisation à l'accueil des hirondelles et martinets dans le bâti est systématiquement inséré dans les dossiers d'urbanisme afin d'informer les pétitionnaires (1).
- + **Le Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur (PNR)** : Le Pays de Grasse qui comporte 16 communes dans le périmètre du PNR est associé à la mise en œuvre du programme d'actions, notamment sur les volets agricoles, paysager, énergie, développement économique, biodiversité .
- + **Natura 2000 des Gorges de la Siagne** : le SMIAGE animateur du site, procède à sa surveillance (grotte à guano), à des comptages d'espèces fragiles, des suivis naturalistes (chiroptères, perce-neige, tortues, lézard, écrevisses), des animations pédagogiques, des évaluations d'incidence lors de manifestations sportives ou culturelles ou encore des contrats de protection de site (bois sénescents) (2).
- + **Pollution lumineuse** : Dans le cadre du programme Réserve internationale de ciel étoilé, le PNR des Préalpes d'Azur accompagne certaines communes du nord de la CAPG dans leur projet de rénovation de l'éclairage public (action inscrite dans le CTE). Pour le sud du territoire, un travail sur les contours d'un programme de sensibilisation pour 2022 a été élaboré (3).
- + **Lutte contre le Frelon Asiatique** : poursuite du relais de la campagne de lutte contre le frelon asiatique porté par le département des Alpes-Maritimes, et notamment du dispositif de signalement sur le numéro vert dédié (en 2020, 199 signalements et 92 destructions de nids traités par les prestataires de cette campagne de lutte - données 2021 non disponibles au 1^{er} février 2021) (4).



LES chiffres



Fête de la Nature 2021 aux Jardins du MIP : 850 visiteurs dont 90 personnes ont participé à des ateliers.



700 animaux sauvages blessés pouvant être accueillis chaque année dans le **Centre de Soins de la Faune Sauvage**.



Une cinquantaine de flyer de sensibilisation aux hirondelles et martinets distribués dans les permis de construire.



3 000 enfants ont participé à l'**Escape Game de la biodiversité**.

OBJECTIF

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous



16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



Le seizième objectif concerne trois thèmes étroitement liés que sont les questions d'État de droit, de qualité des institutions, et de paix. Pour la France, les enjeux majeurs renvoient aux questions d'accès à la justice, d'insécurité et de criminalité, ainsi qu'à la confiance dans les institutions.



ZOOM SUR

1/ Prévention des risques de délinquance et de radicalisation :

Plusieurs actions sont menées à travers les structures qui œuvrent dans la prévention de la délinquance via des actions de solidarité :

- Ateliers de sensibilisation aux valeurs de la République.
- Ateliers de déconstruction des fake news, stéréotypes et développement de l'esprit critique.
- Pièces de théâtre et débats sur la prévention de la radicalisation et de l'embrigadement.
- Promotion de la citoyenneté, découverte des institutions Police, Gendarmes, pompiers, élus.
- Sensibilisation et formation de jeunes et adultes aux engrenages qui peuvent nourrir les extrémismes, le racisme, l'antisémitisme, les discriminations et les moyens d'y résister.
- Ateliers éducatifs et Escape Game sécurité routière.
- Favoriser les projets de vie des jeunes, voyages à l'étranger.
- Eviter l'inactivité et le désœuvrement des jeunes.
- Accompagner socio-professionnellement les jeunes 16-25 ans.
- Accompagner socio-professionnellement les adultes de plus de 26 ans.
- Accompagner les mairies dans la mise en œuvre du rappel à l'ordre et dans la création de cellules de veille.

2/ Le Conseil de Développement du Pays de Grasse :

Il compte en 2021, 25 membres réunis sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre Rozelot qui se réunissent en groupes de travail thématiques :

- Société innovante
- Culture, patrimoine et tourisme
- Environnement et écologie
- Santé et soins

Ses membres sont aussi invités à contribuer au CTE et au Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Pays de Grasse. Le 28 juin 2021, avait lieu dans les locaux de la société ACRI à Grasse, un séminaire interne sur le thème des « Bienfaits et méfaits du développement numérique ».

→ En bref

- + **Lutter contre la récidive** : développer les alternatives à l'incarcération, avec la pratique d'accueil de TIG (Travail d'Intérêt Général) dans les services de la CAPG.
- + **Soutenir la parentalité** par le biais de conférences parentales sur des thématiques d'actualité et par l'accompagnement via la médiation parentale.



Lutte contre la récidive :
20 personnes suivies.



Soutenir la parentalité :
400 familles suivies.



Dispositifs de prévention des risques de
délinquances et de radicalisation :
+ de 3 000 personnes suivies.

OBJECTIF

Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser



17 PARTENARIATS
POUR
LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS



L'atteinte des ODD ne pourra se faire en laissant les acteurs agir isolément chacun dans son domaine. Les ODD proposent un agenda intégré et universel. En ce sens, l'ODD n°17, centré sur le développement des partenariats constitue une véritable clef de voûte de l'édifice d'ensemble tant, ainsi que le souligne l'ONU, les « partenariats multipartites seront essentiels pour tirer parti des interconnexions entre les ODD ».



ZOOM SUR

1/ Lancement de la Réserve Intercommunale de Sécurité Civile (RISC) :

Notre territoire est concerné par de nombreux risques majeurs : naturels, technologiques, sanitaires et liés au développement de la société.

Même si l'État est le garant de la sécurité civile au plan national, la réglementation rappelle le rôle essentiel que joue la municipalité dans l'information et l'alerte de la population, la prévention des risques, l'appui à la gestion de crise, le soutien aux sinistrés et le rétablissement des conditions nécessaires à une vie normale.

Par délibération en date du 29 mars 2019, notre Communauté d'Agglomération a acté la création de la Réserve Intercommunale de Sécurité Civile du Pays de Grasse. **Basée sur la mutualisation des moyens**, cette cellule de bénévoles placée sous la direction administrative du Président de la Communauté d'Agglomération, sera mise à disposition du Maire, ou du Préfet, de par son pouvoir de Police, **pour l'aider à organiser la réponse de sécurité civile** auquel il serait amené à faire face dans le cadre d'une gestion de crise.

Suite à la vaste campagne de communication qui a été déployée afin d'en faire la promotion, **21 bénévoles** de tous âges et de toute catégories professionnelles ont ainsi été intronisés le 18 octobre 2021. Du matériel de sécurité leur a été remis et ils ont pu bénéficier de deux formations d'intégration en vue de les préparer à leurs missions futures.



2/ La mutualisation de prestations de services (ou conventions de gestions) :

4 conventions sont en cours en 2021 entre la CAPG et les communes :



Assistance en matière de psychologie de travail avec la commune de Saint-Vallier-de-Thiery



Assistance en matière de contrôle de gestion avec la ville de Grasse



Convention de gestion avec la commune de Mouans-Sartoux d'une partie d'équipement ou de service du parking multimodal du Château.



Assistance en matière d'exécution budgétaire et comptable avec la commune de Peymeinade

3/ Droit de préemption sur les propriétés agricoles ou naturelles

Le partenariat reconduit en 2020 entre le Pays de Grasse et la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER) pour 3 ans, permet à la CAPG et à chacune de ses communes membres **d'actionner le droit de préemption** dont la SAFER est seule titulaire sur les propriétés agricoles ou naturelles. Ainsi en 2021, 443 notifications ont été portées à notre connaissance permettant surtout de renforcer les politiques en faveur du maintien de l'agriculture sur son territoire. C'est dans ce cadre qu'en 2021, **la CAPG a accompagné 3 porteurs de projets** privés et institutionnels sur des projets agricoles structurants.



→ En bref

- + **Psychologie du travail** : une expérimentation avec la commune de Saint-Vallier-de-Thiery, a été conduite où l'expertise de la CAPG en matière d'accompagnement des Risques Psycho Sociaux (RPS), a été mise à la disposition de la commune par le biais de sa psychologue du travail.
- + **Dématérialisation** : mise à disposition de logiciel gratuit d'instruction dans le cadre de la dématérialisation au 1^{er} janvier 2022, auprès des 23 communes même pour celles qui n'ont pas mutualisé l'instruction.
- + **Le partage de matériels** : cela concerne le logiciel Finandev pour l'observatoire fiscal avec 4 communes, le logiciel instruction urbanisme dans le cadre de la dématérialisation demandes urbanismes, le logiciel portail famille, et des appareils photos pour la collecte (lutte contre les dépôts sauvages).
- + **Partenariat avec la Scop Mosaïque** pour la mise en œuvre de deux Espaces Test Agricoles par an. Participation aux travaux du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur (soutien technique au programme LEADER et participation aux travaux d'étude relative au foncier agricole).
- + **Dispositif SOLIGUIDE** : participation de la CAPG en lien avec les acteurs de la solidarité, à la création d'une plateforme en ligne qui référence les lieux, initiatives et services utiles pour les personnes en difficulté.

LES chiffres

MUTUALISATIONS EXISTANTES SUR 2021 :



10 mises à dispositions de services ascendantes sur le secteur de la jeunesse.



- 4 SERVICES COMMUNS :
- Direction des Systèmes d'Information mutualisée avec 5 communes.
 - Instruction urbanisme mutualisée avec 17 communes.
 - La Planification urbaine mutualisée avec 5 communes.
 - La Direction Générale (en partie) mutualisée avec 1 commune.



2 mises à dispositions de services descendantes : Service des Musées et Service de l'Aménagement



DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DU CADRE DE VIE DU PAYS DE GRASSE :



04 97 05 22 58



environnement@paysdegrasse.fr

Conception : Pays de Grasse - février 2022.

**Communauté d'Agglomération
du Pays de Grasse**
57 Avenue Pierre Sépard
06130 GRASSE
04 97 05 22 00
www.paysdegrasse.fr

Crédits photos :

© Laurent Rouschmeyer - © André Simon - © AdobeStock -
© idealCO - © V-Immo - © www.DemarchesAdministratives.fr -
© www.europe1.fr - © www.freepik.com - © www.flaticon.com
© www.geo.fr - © olivier-gutfreund - © ville de Nice -
© Mathieu Le Gall - © www.intersport.fr -
© LPO PACA Eve Lebegue - © Université de Montréal



**Pays
de
Grasse**
communauté
d'agglomération